



"Pour une meilleure aide pour le monde que nous voulons"

**DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE POUR
LE FORUM DE HAUT NIVEAU SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE**

**28 novembre 2011
BUSAN, RÉPUBLIQUE DE CORÉE**

Depuis le dernier Forum de haut niveau à Accra, plus de 20.000 organisations de la société civile (OSC) - y compris les syndicats, des groupes de femmes, des groupes de jeunes, des organisations confessionnelles et d'autres mouvements sociaux - dans plus de 90 pays ont été consultés sur le processus, l'agenda et les résultats attendus du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (FHN-4) qui se réunit ici à Busan. Nous, les 500 participants du Forum Global de la Société Civile de Busan convoqué le 26-28 Novembre représentons des milliers d'acteurs de la société civile et parlons d'une seule voix.

1. Nous valorisons notre inclusion en tant qu'égaux à la table de négociation FHN-4 aux côtés des gouvernements et des donateurs; attendons que cette pratique soit répliquée au niveau national; apprécions l'opportunité de rejoindre les leaders mondiaux, les gouvernements, les donateurs, les parlementaires, le secteur privé et les institutions internationales dans la définition d'un nouveau consensus sur l'aide efficace et l'efficacité du développement au FHN-4 à venir, et notons qu'il y a en suspens des questions d'une extrême importance qui doivent être résolues afin de renforcer l'appropriation démocratique et l'engagement véritable vis-à-vis du document résultat final de Busan (DFB);

2. Nous réaffirmons notre rôle en tant qu'acteur de développement à part entière, jouant un rôle vital dans la promotion de l'efficacité du développement afin de réaliser les droits humains, l'égalité des sexes, la justice sociale, travail décent, la durabilité environnementale, la paix, la fin de la corruption et de l'impunité, au sein d'un cadre solide de gouvernance démocratique, fondé sur les droits, et sur l'engagement politique inclusif;

Paris and Accra

3. Nous notons avec préoccupation que les donateurs et les gouvernements partenaires ont échoué à remplir la plupart de leurs engagements pris dans la Déclaration de Paris et le programme d'action d'Accra. Cela a laissé un travail inachevé qui doit maintenant être complété par des décisions audacieuses définissant des objectifs ambitieux assortis d'échéances claires;

Nous appelons les gouvernements donateurs et partenaires à:

- Mettre en œuvre pleinement et rapidement leurs engagements de Paris et d'Accra
- Faire progresser et approfondir ambitieusement les engagements sur l'aide liée, la transparence au travers l'Initiative internationale de Transparence de l'Aide (IITA), de redevabilité et la conditionnalité;
- Utiliser et renforcer les capacités des systèmes nationaux, parlements et gouvernements locaux;
- Faire progresser l'agenda de Paris et d'Accra par le biais des mécanismes solides de suivi et évaluation des résultats attendus, qui soient basés sur les normes et les standards des droits humains;
- Assurer leur propre redevabilité vis-à-vis des populations.

Développement et approche basée sur les droits

4. Nous soulignons notre conviction que le développement n'est pas seulement la croissance économique, qui a échoué à produire à elle seule des résultats pour le développement et a trop souvent échoué à lutter contre la pauvreté, les inégalités et la dégradation de l'environnement. Le développement suppose la concrétisation des droits et la réponse aux besoins des populations ainsi que la lutte contre les causes et les symptômes de la pauvreté, l'inégalité et de la marginalisation.

Nous demandons à tous les acteurs du développement de:

- Mettre en œuvre la coopération au développement dans le respect des accords, normes et standards internationaux relatifs aux droits humains;
- Adopter des politiques et approches fondées sur les droits qui :

- soient non-discriminatoires;
- Soutient l'émancipation des personnes pauvres, les populations rurales, les peuples indigènes, et les autres groupes marginalisés dans leurs efforts à faire valoir tous leurs droits;
- garantissent des effets de développement durable et équitable;
- promeuvent l'appropriation démocratique, le travail décent, l'égalité des sexes et les droits des femmes;

Secteur privé

5. Tout en prenant note de la contribution potentielle du secteur privé dans le développement, leur engagement devrait être fondé sur la façon dont il peut faire avancer la mise en œuvre de l'efficacité du développement.

Nous appelons tous les gouvernements à:

- Reconnaître les partenaires sociaux comme acteurs du développement et la nécessité d'une régulation et du respect des normes et standards de droits humains tels que les normes internationales du travail,
- Reconnaître le rôle des OSC dans la définition de l'engagement du secteur privé dans le développement
- S'assurer que la participation du secteur privé dans la coopération et les programmes au développement est redevable de sa contribution au développement.
- Garantir que les fonds publics pour le secteur privé est fondée sur l'application de standards d'efficacité du développement ainsi que l'évaluation des risques et des potentialités de l'engagement du secteur privé.

Nous appelons le secteur privé à:

- Assurer l'efficacité du développement, en conformant à, mais non limité à, la mise en œuvre des normes du travail et des conventions internationales existantes.

Environnement propice

6. En tant que société civile, depuis Accra, nous avons développés pour nous guider les Principes d'Istanbul et le consensus Siem Reap relatif au cadre international pour l'efficacité de la contribution des OSC au développement. Au travers de ce cadre, nous nous engageons à améliorer nos propres pratiques. Nous allons renforcer notre transparence et notre redevabilité ainsi que notre contribution à l'efficacité du développement. Cependant, nous sommes confrontés dans la réalité au fait que l'espace de la société civile s'est réduit depuis Accra et en conséquence :

Nous appelons les gouvernements à:

- Assurer des normes minimales pour un environnement propice, tant en droit qu'en pratique.
- Garantir un espace pour les organisations de la société civile et autres acteurs non-étatiques afin qu'ils remplissent leurs rôles de développement, à minima en se conformant aux engagements contraignants énoncés dans les instruments régionaux et internationaux qui garantissent les droits fondamentaux.

Partenariat Global (architecture de l'aide)

7. Nous insistons sur la nécessité d'une architecture de coopération au développement qui favorise de façon plus efficace l'équité, de justice et une approche fondée sur les droits; considérons la réalité présente des pays à faibles et moyens revenus comme fournisseurs et récipients de la coopération ; garantisse la participation pleine et réelle de toutes les parties prenantes, et approfondisse la redevabilité de tous les acteurs vis-à-vis de leurs engagements pour le développement. Nous soutenons pleinement un Partenariat Global pour l'Efficacité du Développement qui poursuit ces objectifs, et affirmons que tous les détails de ce partenariat doivent être négociés par Juin 2012.

Nous demandons à tous les acteurs des développements pour soutenir un partenariat mondial qui:

- Rationalise le cadre de gouvernance en vue d'éliminer la duplication et la fragmentation tout en améliorant l'harmonisation et la coordination.
- Crée un forum pour la discussion et la prise de décision sur l'efficacité de l'aide et du développement, qui soit pleinement inclusive, légitime, démocratique et transparent
- Garantit des mécanismes pour une participation inclusive des OSC dans la coopération Sud-Sud, réalisant des contributions vitales que nous apportons au processus.
- Assure la pleine participation de la société civile en tant qu'égal dans les négociations et les processus nationaux et mondiaux, promeut le leadership local, afin de rendre l'aide et le développement plus transparent, plus fiable et efficace.
- Établit un mécanisme de suivi solide, avec des indicateurs et des cibles pour évaluer les progrès et qui s'appuient sur et améliore les indicateurs existants de l'efficacité de l'aide et du développement ainsi que les

mécanismes de redevabilité, incluant les conventions de droits humains comme, mais pas limité à, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW).

- S'engage à mettre en œuvre le New deal dans les états fragiles avec une attention particulière pour la participation des populations.

Sur la base de ce qui précède, nous réaffirmons notre détermination à travailler au sein d'un nouveau partenariat avec tous les acteurs du développement pour un monde meilleur, juste et équitable.

Busan, République de Corée
28 Novembre, 2011